



Inauguration le 14 novembre 2025

de l'extension de la surface artificielle d'escalade

Exposé de présentation globale de l'opération

(« exposé » se dit d'un passage ou d'une voie un peu dangereuse en cas de chute !)

Genèse du projet (contexte général et choix de l'offre)

Mise en service en octobre 2022, la surface artificielle d'escalade a rencontré un vif succès et provoqué une augmentation importante de la demande d'adhésion à l'association « Climbing in Breizh », association affiliée sous le n°029029 à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME), <https://www.ffme.fr/club/4129/>.

Les 12 couloirs d'escalade existants ne permettant pas d'accueillir davantage d'adhérents dans des conditions satisfaisantes, l'association a demandé une extension de cette SAE. Dans le cadre des discussions sur le cahier des charges de l'appel à candidatures, l'association nous a fait savoir qu'elle souhaitait participer à hauteur de 8 000 € afin d'obtenir davantage de couloirs d'escalade que ce que notre financement initial pouvait envisager.

Après consultation, la commission achat, en lien avec l'association, a porté son choix sur l'offre de ASCENSIONS pour plusieurs motifs. Notamment :

- l'intérêt sportif de l'offre avec davantage de créations de voies que l'offre de ses concurrents et une optimisation de la hauteur ;
- la pose de plexiglass permettant d'assurer la jonction entre l'existant et les extensions, tout en conservant la transparence ;
- une bonne insertion, en harmonie avec l'architecture de la salle et la SAE existante ;
- un écosystème de l'entreprise qui s'inscrit dans la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable du sport (ex : la structure en pin Douglas provient de la région du Morvan, une « Garantie Origine France » ...)
- un planning bien détaillé et optimisé de conception, fabrication et installation.

Le marché a donc été attribué au prix négocié de 53 530,40 € HT pour 13 lignes supplémentaires. In fine, la SAE comprend donc 25 lignes d'escalade.



Le déroulement de l'opération

Nous pouvons distinguer plusieurs grandes phases :

Calendrier	Etat d'avancement
Mars 2025	Vote par le conseil municipal de l'inscription de l'extension de la surface artificielle d'escalade au budget général de la commune
Avril- mai 2025	Approbation de l'offre de concours de l'association (participation de 8 000 €) et prise en compte au cahier des charges Mise en concurrence d'entreprises pour ce marché de travaux via la plateforme de marchés publics https://marches.megalis.bretagne.bzh
Mai-juin 2025	Conception des offres par les candidats, puis négociation et attribution du marché à ASCENSIONS
Juin-juillet 2025	Fabrication
Août 2025	Début des travaux d'installation des panneaux dans la salle du Garo
Septembre 2025	Fin du chantier et test de conformité Mise en service le 12 septembre
Octobre 2025	Attribution d'une subvention départementale de 15 000 € Le plan de financement étant bouclé, l'inauguration peut être programmée
Novembre 2025	Inauguration

Le volet financier

Nature des dépenses	Montant (€ HT)
Travaux	53 530
Publicité légale	167
TOTAL des dépenses	53 697

Nature des recettes	Montant (€)
Département du Finistère (Volet 1 du Pacte Finistère 2030)	15 000
Climbing in Breizh	8 000
Commune de Milizac-Guipronvel	30 697
TOTAL des recettes	53 697

Pour mémoire, en 2022 la SAE initiale avait coûté 74 455 € HT pour 12 lignes. Cette opération avait également été soutenue par le Département par une subvention de 30 000 €. L'extension par 13 lignes de grimpe est donc moins onéreuse que la SAE initiale.

Le coût de l'ensemble de la SAE (initiale + extension) est donc de 128 152 € HT, financé à hauteur de 75 152 € par la commune, 45 000 € par le Département et 8 000 € par l'association utilisatrice.

